



DIVERSITÉ & TUTORAT

Les tuteurs et tutrices sont par définition des « guides de l'intégration ».

Leur rôle : préparer l'arrivée de nouvelles personnes dans l'organisation ou à un nouveau poste, les accueillir et leur transmettre la culture de l'organisation.

Les tuteurs et tutrices permettent également d'augmenter les chances de réussite de la démarche diversité et de faciliter la prise de poste.

*Mon pote,
va falloir adapter
ton look...*



VOTRE AUTODIAGNOSTIC

Existe-t-il dans l'organisation des collègues capables d'assurer un tutorat? OUI · NON

Notre métier nécessite t'il un apprentissage sur le terrain? OUI · NON

Connaissez-vous les dispositifs locaux ou de branche qui peuvent vous aider à mettre en œuvre le tutorat? OUI · NON

MESURER LA RÉALITÉ POUR LA FAIRE ÉVOLUER



DES DISPOSITIFS POUR VOUS AIDER

Les tutrices/tuteurs peuvent compléter certains dispositifs d'insertion pour faciliter l'intégration de personnes en difficulté.

- Une période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) encadrée par un contrat avec Pôle emploi, permet à la fois d'évaluer les candidatures et de transmettre les enjeux de l'organisation.
- Le parrainage/marrainage pour l'emploi fait appel par le biais de structure spécialisée (associations, missions locales...) à des bénévoles, professionnel.le.s en activité ou retraité.e.s, qui accompagnent des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle, quel que soit leur niveau de diplôme.
- Le contrat d'insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) s'adresse à des personnes de 16 à 25 ans, inscrites comme demandeurs d'emploi au minimum 12 mois au cours des 18 derniers mois. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. C'est un contrat qui est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO).

CE QUE VOUS Y GAGNEREZ

Toute personne a besoin d'être accueillie, et son niveau d'intégration la rend capable d'accueillir à son tour... à condition qu'elle accepte de le faire !

➤ Étapes pour favoriser l'intégration

- 1 J'ai besoin qu'on me dise ce que l'on attend de moi et de connaître l'environnement de mon poste (collègues, service, logistique de type restauration, mutuelle, stationnement...)
- 2 J'intègre les méthodes spécifiques à l'entreprise
- 3 Je suis complètement autonome
- 4 Je suis capable de transmettre

➤ LES POINTS MAJEURS À RETENIR

- ✓ Devenir tuteur/tutrice reste une démarche volontaire qui nécessite une formation et des moments d'échanges entre pairs
- ✓ Le tutorat est un moyen simple d'impliquer les échelons intermédiaires dans la démarche Diversité
- ✓ Des accompagnements existent pour aider l'organisation qui s'engage dans cette voie tels des contrats spécifiques adaptés
- ✓ La démarche est portée par des personnes dont la place dans l'organisation favorise la promotion de la Diversité et de la lutte contre les discriminations
- ✓ Le tutorat facilite le transfert de compétences entre individus : des seniors aux plus jeunes, des femmes aux hommes et inversement...
- ✓ Le tutorat facilite l'acceptation de l'autre qui est différent de soi (handicap, apparence physique, religions, sexe, orientation sexuelle...) et apprend à vivre ensemble